



novembre 2003

ACUSA-News

Association Contre les Usines d'Animaux



Chere membres, chere abonnés,

Vous venez de recevoir le journal ACUSA news, moins dense, envoyé seulement aux membres et abonnés. Nous vous faisons part ci-après des raisons qui nous ont contraints de renoncer exceptionnellement à la rédaction et la publication de notre périodique habituel.

L'année passée a été une année de profonde réflexion sur l'avenir de notre Association. L'échec de l'«Initiative populaire fédérale contre l'abattage rituel des animaux sans étourdissement préalable» nous a plongés dans le découragement, et pas seulement nous!

Aussi, nous nous sommes posé un certain nombre de questions quant à l'utilité de notre travail, un travail qui

«ronge» douloureusement la sensibilité de nos activistes.

La très coûteuse distribution des formulaires d'initiative a taillé dans nos finances à tel point que nous sommes obligés de limiter le nombre de tirages et de parutions de nos journaux «VgT-Nachrichten» et «ACUSA-news».

Malgré tout, nous osons compter fermement sur vous et sur votre contribution qui nous permettra d'éditer l'année prochaine notre journal habituel, à grand tirage, distribué à tous ménages. Nous vous assurons d'ores et déjà que les sujets ne manquent, hélas, pas! Trop d'animaux de boucherie peinent encore dans des misérables bâtisses ou dans des «aménagements high-tech» pas plus respectueux des bonnes conditions de vie correspondant aux besoins des animaux concernés. Par souci de diversification, certains éleveurs s'essaient maintenant à l'élevage d'animaux vivant dans des contrées lointaines, buffles et autruches entre autres... Ils soumettent ces animaux habitués aux grands espaces, leur milieu naturel, à des conditions de vie lamentables. Nous ne tarderons pas à vous montrer le malheur de ces animaux, élevés pour le seul plaisir des palais friands de viandes exotiques !

Nous ne pouvons accepter certaines propositions qui nous sont faites, dont la proposition de publier de jolies images d'animaux de ferme détenus correctement et émanant «d'âmes sensibles», trop sensibles pour oser regarder des photos d'animaux maltraités mais paradoxalement capables de consommer la chair de ces mêmes animaux torturés. Belle hypocrisie... Nous ne pouvons qu'insister sur l'objectif de notre travail: faire savoir et montrer à quelles souffrances les animaux de rente sont assujettis. Notre but n'est surtout pas d'apaiser la conscience des carnivores par le biais d'images bucoliques. Les consommateurs de viande doivent impérativement se rendre compte qu'ils participent aux traitements abominables infligés aux animaux.

Nous remercions chaleureusement tous nos lecteurs qui nous ont adressé un message après la parution du dernier journal afin de nous faire part de leur opinion, même si certaines de ces opinions ne rejoignent pas nos convictions. Faute de temps et dans un souci d'économie, nous ne sommes pas en mesure de répondre à chacune de vos lettres. Veuillez ne pas nous en tenir rigueur.

Nous tenons à vous communiquer ci-après un extrait d'une lettre dont l'auteur est connue de la rédaction :

« ... A la lecture de votre journal, on se rend compte combien votre combat est juste et, hélas, nécessaire. Ceux qui s'occupent de l'enfance malheureuse - et ils ont mille fois raison de le faire - ont au fond la tâche facile: ils font un travail très gratifiant et ne récoltent que louanges et estime, tout le monde applaudit! Tandis que ceux qui s'occupent

des animaux malheureux - et ils ont mille fois raison de le faire - font un travail très ingrat et ne récoltent que critiques, quelques fois très sévères, et incompréhension, nombreux sont ceux qui crient au scandale! Quand on parle de «innocence meurtrie» en parlant des enfants, tout le monde comprend de quoi on parle et est d'accord, mais quand on emploie ce terme pour parler des animaux, plus innocents encore, on se heurte à un mur, les portes se ferment, les gens se détournent et hochent la tête d'un air entendu...»

Et c'est pourtant Edmond Kaiser, auquel personne ne pouvait conseiller de secourir plutôt les enfants, (et pour cause!) qui appelait les animaux «les innocents des innocents».

Nos actions menées



Si nous n'avons pas été très actifs sur le terrain, nous avons en revanche «fait le trottoir» pendant l'année écoulée, affaires autour de plusieurs stands d'information à Lausanne et Genève. Avec d'autres organisations - l'union fait la force- nous avons collecté des signatures d'abord pour notre initiative contre l'abattage rituel, égorgement sans étourdissement préalable, ensuite pour diverses pétitions, entre autres: contre la corrida, incroyable brutalité, qualifiée de «culture, tradition» par les amateurs de spectacles sanglants et dont la majorité des citoyens des pays concernés ne veulent pas; contre les indescriptibles transports internationaux d'animaux de boucherie vivants.

Le 4 octobre, journée mondiale pour la protection des animaux, nous avons montré au public des photos - qui ne datent pas d'hier! - où on voit des animaux suppliciés dans les élevages d'animaux à fourrure, dans des laboratoires de recherche, lors de transports et tout près de chez nous dans des élevages industriels de porcs et de poules. Malgré le temps maussade, beaucoup de personnes se sont arrêtées pour nous exprimer leur désarroi et leur révolte devant cette galerie d'horreurs.

ACUSA, la protection des animaux «sur la place du village», quelle utilité?

Tout d'abord, c'est un moyen de communication direct avec nos membres et sympathisants. C'est aussi l'occasion d'inscrire des nouveaux adhérents et de recruter des activistes. Nous cherchons toujours des personnes dynamiques et engagées qui puissent nous épauler à nos stands ou mieux encore qui soient déterminées à dresser leur propre stand - avec notre aide - dans leurs localités respectives. Les animaux maltraités ne peuvent dire leur souffrance, c'est donc à nous de leur prêter notre voix en tout temps et en tout lieu.

Avant Noël, nous serons de nouveau présents pour dénoncer la production de **foie gras**, la grande bouffe de fin d'année, l'abominable abus d'animaux liés à l'industrie de la **fourrure**. A propos de cette dernière, les fermes d'animaux destinés à l'industrie de la fourrure sont interdites en Suisse, de même que la capture d'animaux sauvages au moyen de trappes et pièges. Et pourtant, nous importons ces mêmes fourrures! C'est un comble d'hypocrisie! Nous ne voulons plus de ces peaux de chagrin! Les formulaires de l'**Initiative populaire fédérale contre les importations de fourrures** que nous venons de lancer, vous seront envoyés, annexés au prochain journal (déjà online: www.acusa.ch).

Autre événement à relever: nous recevons régulièrement des invitations de la part d'organisations pour la protection animale à l'occasion de leur repas de fin d'année ou d'une journée «Portes ouvertes». Mais nous sommes à chaque fois tristes de constater que les repas sont carnés! Les amis des animaux protègent donc les uns et avalent les autres! Nous avons fait part de nos griefs à la Présidente de l'association «Animaux Secours» à Arthaz (France) qui, partageant entièrement notre point de vue, nous a priés de prendre en charge la préparation d'un repas végétarien lors de leur journée «Portes ouvertes». Assistés par quelques membres de «Animaux Secours» et après avoir trouvé un sponsor pour financer la «matière première», nous avons pu présenter un buffet végétarien succulent pour le plaisir d'environ 120 convives! Notre recommandation «**Manger végétarien pour votre santé et par amour des animaux**» a été accueillie avec un très grand enthousiasme!

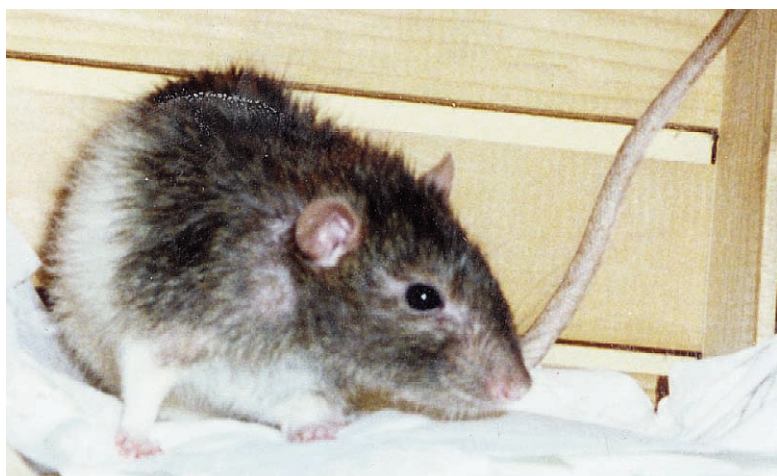


Animaux pour l'industrie de la fourrure



Elevages de porcs et de poules en Suisse





Lu pour vous

OFFICE VÉTÉRINAIRE FÉDÉRAL:

Expériences sur les animaux en Suisse en 2002

Par expérimentation sur les animaux au sens de l'article 12 de la loi sur la protection des animaux, il faut comprendre toute intervention au cours de laquelle des animaux vivants sont utilisés à seules fins scientifiques: vérification d'une hypothèse, collecte d'informations, production d'une substance en vue de contrôler ou de vérifier une mesure déterminée, recherches expérimentales sur le comportement. Alors que le nombre d'animaux, soumis aux expériences du degré de gravité 3 expérience causant le plus haut degré de souffrance pour l'animal concerné), est en baisse, le nombre d'animaux utilisés à des fins expérimentales est en augmentation, soit 39'315 animaux de plus que l'année précédente. Aucun animal n'a été utilisé pour tester des cosmétiques. 286'622 souris et 148'000 rats ont laissé leur vie sur l'autel de la recherche médicale. Ces petits animaux, qui ne suscitent que dégoût et peur chez la plupart des gens, sont pourtant des êtres sensibles et intelligents! Au même titre que les animaux qui nous sont familiers, ils ont droit à notre compassion. Quel que soit le degré de souffrance auquel ils sont soumis lors des expériences, ces petits animaux particulièrement vifs sont contraints à subir le stress et l'ennui inhérents aux conditions de détention hostiles au besoin de leur espèce.

LA LIBERTE: Viande sans passeport

«Près d'un tiers de la viande vendue dans les commerces et restaurants helvétiques ne comporte pas d'indication de sa provenance ni de ses méthodes de production, ou alors les déclarations sont erronées, constatent les chimistes cantonaux. Les laboratoires cantonaux ont participé à une vaste campagne d'analyses et d'inspections durant le second semestre de l'année 2002. Près de 4'300 entreprises ont été contrôlées et quelque 15'000 produits examinés. Dans les commerces alimentaires et les boucheries, les indications du pays de production étaient faussées, insuffisantes ou absentes. Dans la gamme «bio», 2 % des 1'150 produits testés provenant de 220 commerces ne l'étaient pas.»

LE POINT DE VUE D'ACUSA: En ce qui concerne les produits carnés, les slogans de l'étable à la table, de la fourche à la fourchette, affichés depuis le scandale de la «vache folle» par les producteurs et commerçants de viande, ne seraient-ils donc qu'affirmations douteuses? Et la «traçabilité sans faille de chaque bête» qu'un simple mirage? Les chiffres mentionnés ci-dessus, émanant des institutions officielles, ne peuvent que renforcer nos soupçons.

LA LIBERTE: «L'élevage des veaux en question», extrait de la lettre ouverte du directeur de deux entreprises accusées, M Stucky: «... la transformation du lait produit du babeurre, du petit-lait, du lait maigre... Ce sont des dérivés du lait, l'aliment naturel du veau». Il déclare par là même que les droits des bovins - droits formulés par le philosophe australien Peter Singer - droit de s'ébattre, de pouvoir se développer harmonieusement - doivent être respectés et que «nos élevages répondent à ces exigences». **LE POINT DE VUE D'ACUSA:** C'est ainsi que Monsieur Stucky veut nous faire croire que des veaux retirés de leur mère dès leur naissance, se développent «harmonieusement» chacun isolé dans un igloo, nourris de sous-produits du lait et tirant sur des tétines artificielles! Veut-il en plus nous faire croire que l'espace étroit dont ils disposent dans leur cellule remplace un pré où ils peuvent s'ébattre à leur guise? De qui se moque-t-il? La nature a prévu le lait maternel complet pour le petit de la vache, ainsi que de l'herbe qu'il commence à grignoter déjà après quelques semaines. Que les industriels agricoles l'admettent! Les veaux sont un inévitable «by-product» de l'industrie laitière. On les utilise à transformer les résidus du lait en viande! Ils partagent ce sort avec les porcs qui, eux aussi, sont condamnés à siroter quotidiennement du petit lait, malgré que notre législation exige qu'ils soient alimentés avec une nourriture adaptée aux besoins de l'espèce. Quant aux taurillons qu'on engraisse, serrés dans leur enclos, même ceux produits sous label, ne sont-ils pas à leur tour atteints violemment dans leur intégrité?

Impressum

ACUSA-News

Editrice:

Association Contre les Usines d'Animaux ACUSA

Route Suisse 33, 1296 Coppet

Redaction: Susanne Wachtl

fax 022 776 60 30 email acusa@vgt.ch

Internet: www.acusa.ch

Cotisations: C.C.P. 60-497467-5

Membre ACUSA: Fr 100.-

Membre passif: Fr 20.- minimum.

Remerciements sur demande seulement.